



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 60174

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur la revalorisation des soins dentaires. En effet, la non-revalorisation de nombreux actes conduit les chirurgiens-dentistes à rechercher le remplacement de dents plutôt que leur conservation. Ainsi, la pose de prothèse, qui représente 30 % de leur activité, leur assure 70 % des revenus de leur cabinet. Il lui demande en conséquence de bien vouloir lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60174

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 avril 2001, page 2210